

"Le Congrès de l'Europe" dans Le Soir (30 avril 1948)

Légende: Le 30 avril 1948, le quotidien belge Le Soir présente les enjeux du congrès de l'Europe à La Haye à l'occasion d'un entretien avec l'ancien ministre Julius Hoste, président du comité belge de la Ligue indépendante de coopération économique (LICE).

Source: Le Soir. 30.04.1948, n° 120; 62e année. Bruxelles.

Copyright: (c) Rossel & Cie SA - LE SOIR, Bruxelles, 2004

Le présent contenu est reproduit avec l'autorisation l'Editeur, tous droits réservés. Toute utilisation ultérieure doit faire l'objet d'une autorisation spécifique de la société de gestion Copiepresse info@copiepresse.be

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"le_congres_de_l_europe"_dans_le_soir_30_avril_1948-fr-3c33c174-f193-425a-a0da-0b9f6c158b0e.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

Le Congrès de l'Europe

Les délibérations de La Haye ne sont dirigées contre aucun pays ; elles peuvent contribuer à l'élaboration de la paix, nous dit M. J. Hoste

Les Trois de Benelux, les Cinq du Pacte de Bruxelles, les Seize de la Conférence de Paris... De proche en proche, il semble qu'un vaste mouvement d'unification gagne toute l'Europe, du moins l'Europe occidentale. A son retour des Etats-Unis, M. P.-H. Spaak eut ces mots d'allure prophétique : « C'est peut-être un grand moment que nous allons vivre ; nous allons peut-être faire l'Europe. »

« Faire l'Europe »... Beaucoup d'hommes politiques y ont songé au cours des siècles et pas seulement depuis l'abbé de Saint-Pierre qui eut maille à partir avec Louis XIV. L'idée revient avec insistance, de nos jours ; elle se développe, elle conquiert des personnalités de choix ; peut-être sera-t-elle bientôt assez forte pour en imposer aux maîtres de l'heure et les obliger à passer aux réalisations.

Du 7 au 14 mai se tiendra, à La Haye, une importante conférence qui se propose d'examiner les grands problèmes politiques, économiques et culturels que pose l'unification ou du moins, l'harmonisation européenne. Elle a pris un titre qui a de l'allure ; elle s'appelle : « Le Congrès de l'Europe ».

Chez nous, c'est principalement M. Julius Hoste qui s'en occupe en sa qualité de président du Comité belge de la Ligue indépendante de coopération européenne. Nous lui avons demandé quelques renseignements au sujet des assises de La Haye. L'ancien ministre de l'Instruction publique est, comme on sait, un vétéran des idées de coopération internationale. Dès 1907, il s'associait au mouvement de Léon Bourgeois et de Frédéric Passy, mouvement qui visait à instaurer un droit des gens dûment sanctionné. Pendant la guerre, il fut, à Londres, le vice-président de ce comité d'études des problèmes d'après guerre dont M. van Zeeland était le président et qui fit œuvre féconde. Il s'emploie activement aussi à répandre les idées de rapprochement au sein de Benelux.

M. Hoste accepta de répondre à nos questions, non sans souligner qu'il parlerait plutôt à titre personnel. C'est donc dans cet esprit que nous rapporterons ici ses déclarations.

- Que je vous dise d'abord, enchaîne aussitôt M. Hoste, comment est organisé le Congrès de La Haye. Il est mis sur pied par le Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne. Quels sont les groupements coordonnés ? Ce sont : l'« United Europe Movement » qui est présidé par M. Churchill ; le Conseil français pour l'Europe unie, que préside l'ancien ministre Dautry ; l'Union européenne des fédéralistes, du Hollandais Dr Brugmans ; la Ligue indépendante de coopération européenne dont le président est M. van Zeeland. La séance inaugurale aura lieu le vendredi 7 mai, à 16 heures trente, dans le cadre historique de la Ridderzaal, à La Haye. La princesse Juliana et le prince Bernhard y assisteront ; M. Churchill sera présent. Il y aura également une importante réunion publique au stade d'Amsterdam. On escompte l'arrivée à La Haye de 800 délégués des différents pays de l'Europe ; la Belgique aura cinquante participants. La commission politique sera présidée par l'ancien président du Conseil français, M. Ramadier ; M. van Zeeland présidera la commission économique ; l'écrivain italien Silone, dirigera les travaux de la Commission culturelle.

- Le Congrès de La Haye a-t-il des tendances politiques ? demandons-nous à M. Hoste.

La réponse à notre question est prompte et nette.

- Le Congrès tel qu'il est conçu est étranger à toute tendance politique. Cependant, le « Labour » anglais a décidé de ne pas envoyer de délégués, mais, dès maintenant, une trentaine de députés travaillistes sont inscrits pour y assister. Le 24 avril, une réunion socialiste a lieu à Paris ; on ignore quelle attitude elle prendra à l'égard du congrès de La Haye. Comme des parlementaires socialistes d'Angleterre viennent au congrès, il n'est pas téméraire de dire que des socialistes d'autres pays s'y rendront aussi.

- Le bureau du P.S.B. a décidé de s'abstenir...

- Oui, mais on ne sait encore si cette mesure vaut pour les participations à titre individuel. En tout cas, l'Union interparlementaire, qui comprend aussi des socialistes, enverra des délégués à La Haye.

- Voulez-vous, Monsieur le ministre, nous dire comment vous voyez les travaux de ce congrès ?

- Personnellement, il me semble que la dénomination du groupement belge : « Ligue indépendante de coopération européenne », traduit de la façon la plus pratique le travail qui peut être accompli au cours de ces journées internationales. Je crois, en effet, qu'il faut dégager les différentes significations du mot fédéralisme. L'idée d'assurer une plus grande coopération entre les nations européennes est-elle neuve ? Non, Aristide Briand avait déjà, en 1929, proposé de créer une sorte de lien fédéral entre les nations de l'Europe. Des questions intéressant directement les nations européennes, c'est évident, et cela était dit dans le mémoire qui fut élaboré à la suite de l'initiative de Briand et qui prévoyait un Comité politique permanent ou Comité européen. Mais il s'agissait plutôt alors d'union que d'unité. On respectait la souveraineté des différentes nations tout en leur donnant les avantages de la solidarité. Il était également question de rapprocher les économies des différentes nations.

- L'obstacle, Monsieur le ministre, n'est-ce point justement cette question de souveraineté ?

- C'est la question fondamentale, en effet. Les événements le montrent assez... Quand on parle d'un Etat fédéral, cela implique la souveraineté d'un Etat qui englobe toutes les nations rassemblées. Le mot « Confédération » ne signifie pas le super-Etat. On connaît assez l'esprit réaliste des Belges pour comprendre que ceux-ci désirent assurer le plus possible la coopération politique, économique et culturelle entre toutes les nations européennes. Une véritable organisation internationale est inconcevable si l'on ne consent point à mettre sur l'autel de l'entente une partie de la souveraineté nationale.

Si le Congrès de La Haye, ajoute M. Hoste, fait œuvre réaliste, il constituera un grand appoint pour le pacte des Cinq et pour l'organisation de coopération économique européenne à laquelle sont attachées les seize nations qui entendent faire réussir le plan Marshall. Toutes ces nations possèdent des institutions communes : même sens de la liberté, même désir de paix. Les délibérations de La Haye ne seront dirigées contre aucun pays ; elles peuvent contribuer à l'élaboration de la paix.

- Ce régionalisme, si on peut dire, est-il bien dans la ligne de l'O.N.U. ?

- Certes, répond M. Hoste, il s'agit d'une grande entente régionale. Les ententes régionales sont d'ailleurs prévues d'une façon expresse dans le pacte des Nations-Unies. Les Belges ne veulent pas intégrer leur pays à une sorte de super-Etat : ils ont conclu Benelux. Les trois pays de Benelux, si proches cependant l'un de l'autre, n'ont jamais songé à supprimer leurs frontières politiques et à constituer, comme par miracle, un seul Etat. L'élaboration de la paix ne peut se faire que d'une manière organique. Les grands organismes internationaux, la Conférence financière de Bretton-Woods, le Bureau international du Travail, l'Unesco, tracèrent des voies, ouvriront des perspectives de paix ; il faut regretter que la Russie ait cru bon de n'y pas prendre une part constructive. Si, dans le cadre de leurs intérêts, les nations européennes réussissent à mettre en commun leurs aspirations, elles ne feront que reprendre sur un terrain plus limité la grande expérience des Nations-Unies. Cette Europe dont les différentes nations s'efforcent pratiquement de se rapprocher les unes des autres pourra coopérer d'autant mieux avec les Etats-Unis. Le rapprochement européen servira la paix, s'il s'intègre à une organisation générale de la paix, et il est certain qu'au point de vue des institutions, du respect de la démocratie humaine, les Etats-Unis sont éminemment près de l'Europe et que l'Atlantique, de nos jours, n'est guère plus large que la Manche...

M. Hoste conclut en nous disant son espoir que le Congrès de La Haye serve la cause de l'Europe, de la paix, de l'humanité.

D. DENUIT